

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

DU JOURNAL,

Rue Perez Castellanos 162.

HONNEUR ET PAÏBIE 3

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par mois.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on adressera les lettres et avis à M. J. H. REYNAUD propriétaire gérant.

MONTEVIDEO.

3 JUILLET 1849.

Tout vient à bout, à qui peut attendre, dit un vieux proverbe français. Nous n'avons jamais douté du succès de notre cause et nous attendions tout du temps, qui, en dépit, des calomnies et des mensonges grassement rétribués devait un jour faire luire la vérité, comme la fable nous la représente, toute nue, et dans toute la hideur que lui a donné le dictateur de Buenos Ayres, l'ennemi né de toute idée progressive et humanitaire. La presse française toute entière, s'est chargée de faire luire son flambeau et de refléter les images sanglantes de l'histoire des rives de la Plata, dans ces dernières six années.

Des articles chaleureux en faveur de notre cause sacrée, ont été publiés en France par les journaux suivants, qui se sont fait les échos fidèles des plaintes et des gémissements des victimes du Pacha argentin : *Le National*, *Le Siècle*, *L'Union*, *L'Estafette*, *L'Événement*, *Les Débats*, *Le Constitutionnel*, *L'Opinion Publique*, *La Liberté*, *Le Courrier Français*, *Le Temps*, *L'Assemblée Nationale*, *La Patrie*, *La République*, *La Démocratie Pacifique*, *Le Corsaire*, *Le Charwari*, *Le Peuple*, *Le Bien Public*; et plusieurs autres organes de l'opinion publique à Paris ont élevé leur voix libérale pour dénoncer au monde les exactions de Rosas et la faiblesse du gouvernement déchu. La presse provinciale n'est pas non plus restée en arrière. Nous trouvons des articles excellents, dans les journaux de Marseille, Bordeaux, Dunkerque, Lyon, Lille, le Havre, Saint Malo, Nantes, Brest, Rouen, etc. etc, et notamment dans *la Tribune de la Gironde*, *L'Écho des Pyrénées*, *Le Journal du Havre*, *La Sentinelle de Bayonne*, et *Le Gueux de Saint Quentin*.

Nous reproduisons autant que nous le permettra notre cadre, les articles de ces différents journaux, qui ont enfin rendu hommage à cette cause d'honneur et d'humanité qui n'a plus aujourd'hui qu'un seul adversaire, le journal *La Presse*, ou plutôt, M. E. de Girardin, qui comme on le sait, est bien payé pour cela.

Nous copions d'une lettre datée de Paris 2 mai et provenant de source semi-officielle les paragraphes suivants :

« Le vote de l'Assemblée Nationale touchant le subside accordé à Montevideo a combié de satisfaction le Président de la République; son secrétaire n'a pas hésité à le dire, et il a autorisé à faire savoir, que Louis Napoléon Bonaparte n'a pris aucune affaire tant à cœur que cette question, qu'il s'en occupe avec ardeur et qu'une prompt solution lui sera donnée.

« Malheureusement on ne connaît pas encore officiellement le résultat de la mission Le Prédour, qui, j'en suis certain, n'aboutira à rien; mais cela empêche de prendre une détermination immédiate.

« Ainsi donc maintenant, le gouvernement n'a plus qu'à marcher s'il le veut, et nous savons qu'il le veut, surtout le Président. Nos Gardes Républicaines sont disposées plus que jamais, et il paraît d'un autre côté que le gouvernement se pique d'honneur et veut y joindre des troupes de ligne.

« Ainsi donc maintenant plus de doute le succès est certain, il ne s'agit pour Montevideo que de pouvoir attendre jusque là, mais cette ville héroïque a déjà fait trop de sacrifices pour reculer devant celui-ci qui sera le dernier.

« J'espère que ma prochaine te donnera des nouvelles tout à fait officielles, et l'annoncera le départ de l'expédition, s'il n'est pas déjà effectué. »

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante...

M. Reynaud Editeur du Patriote Français.

Par suite d'une erreur vous vous êtes trouvé possesseur d'une lettre adressée par Monsieur l'amiral Le Prédour à M. le colonel Brie; vous vous êtes empressé sans y être autorisé par personne, de publier dans votre dernier numéro, cette lettre qui n'était pas destinée à la publicité.

Une erreur s'est également glissée dans votre premier *Montevideo* du même jour. En parlant de la réponse faite, par des légionnaires à la proclamation de M. l'Amiral aux Légions, vous dites que cette pièce était couverte d'un grand nombre de signatures d'officiers et volontaires de la 2me Légion de Garde Nationale, cela est inexact. La pièce originale envoyée à M. l'Amiral n'était revêtue que des signatures d'officiers et Volontaires du Régiment des Chasseurs Basques, qui ont cru devoir faire cette manifestation en dehors de toute influence.

Veillez donc, M. l'Editeur, dans l'intérêt de la vérité admettre cette double réclamation, et au besoin je vous en joins de l'insérer dans votre prochain numéro.

J'ai l'honneur, etc. etc.

LEFEVRE.

Major des Chasseurs Basques.

3 juillet 1849.

ASSEMBLEE NATIONALE.

RESIDENCE DE M. A. MARRAST.

Séance du 30 avril.

Discussion du projet de loi relatif au crédit nécessaire à l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement oriental de la Plata.

M. le Président—annonce que la suite de l'ordre du jour appelle la discussion du projet relatif à un crédit extraordinaire de 640,000 fr. pour l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement de Montevideo.

M. Hubert Delisle—rappelle les sacrifices faits successivement par la France dans cette affaire de la Plata, et qu'il évalue à plus de 25 millions. Il énumère les missions qui ont tour à tour échoué devant l'obstination de Rosas. On nous, dit-il, orateur, reconnaître que toute négociation est impossible avec un homme à la porte de qui nous sommes allés frapper tant de fois, et qui nous a repoussés avec une brutalité que ne se serait jamais permise le chef d'une nation civilisée. Il n'y a désormais que deux choses à faire, entre lesquelles on doit opter : Ou prescrire immédiatement l'abandon de Montevideo, et alors ce serait prescrire le sac de la ville, et aussi la ruine de tout avenir pour nous dans ces contrées; ou bien prescrire des mesures énergiques, en un mot faire une expédition. C'est cette seconde résolution que je conseille à l'Assemblée.

M. Gerdy à la parole.—Il discute la question avec beaucoup de développements, sans parvenir à se faire entendre.

Une voix du fond de la salle.—Monsieur le président, nous demandons communication de ce qui vient d'être dit là bas. Nous n'en avons pas entendu un mot. (On rit.)

Autres voix à M. Gerdy.—Abrégez, Monsieur, puisque vous voyez bien qu'on n'entend rien du tout.

M. Gerdy—continue d'apprécier la conduite de Rosas. En définitive, il propose une résolution aux termes de laquelle l'Assemblée allouerait 10 millions, pour que le gouvernement terminât définitivement et honorablement l'affaire de la Plata.

Une voix.—Nous voudrions connaître l'opinion du gouvernement.

M. le Président.—M. le ministre des affaires étrangères se réserve de parler lors de la délibération sur les articles.

M. Lereboure—monte à la tribune avec un volume du *Moniteur*. Il cite, d'après le *Moniteur*, un passage d'un rapport fait au nom du comité des affaires étrangères sur la question de la Plata par M. Drouin de Lhuys. Il demande si le ministre actuel des affaires étrangères veut suivre la politique indiquée par ce rapport. Il adjure le gouvernement de prendre une résolution énergique. L'abandon de Montevideo serait le massacre de 15,000 français et de plus la perte de toute notre influence dans l'Amérique du Sud; il faut une expédition décisive. Il n'est plus de diplomatie possible avec un homme qui se moque de vous, Messieurs les ministres, ainsi que de tous vos agents.

M. le Président.—Je vais consulter l'Assemblée sur le point de savoir si elle veut passer à la délibération sur les articles.

M. Lereboure.—Mais, Monsieur le président, je devais espérer que M. le ministre des affaires étrangères ne refuserait pas de me répondre.

M. Drouin de Lhuys, ministre des affaires étrangères.—C'est un principe admis que le gouvernement intervient dans un débat où il le juge opportun. Je me réserve de parler sur les articles, si je juge que cela est opportun; quant à présent, je réponds à M. Lereboure que le ministre ne rétracte aucune des paroles du rapporteur du comité des affaires étrangères.

L'Assemblée, consultée, ferme la discussion générale et passe aux articles.

« Art. 1er du projet du gouvernement. Il est ouvert au budget du ministère des affaires étrangères, exercice 1848, un nouveau crédit extraordinaire de 640,000 fr., destiné, comme le précédent, à assurer le paiement du subside mensuel consenti à titre d'avance en faveur du gouvernement Oriental, par la convention du 12 juin 1848, jusqu'à concurrence de cette somme. —Adopté.

« Art. 2 proposé par le comité des affaires étrangères. A partir du 15 juillet prochain, il ne pourra plus être tiré de traites sur le trésor national par le consul général chargé d'affaires de France à Montevideo pour l'exécution de la convention temporaire du 12 juin 1848. »

Aujourd'hui, le comité, au lieu de la date du 15 juillet, propose celle du 1er septembre.

M. Aylies—reconnait que cette nouvelle date du 1er septembre supprime une partie des raisons qui rendaient cet art. 2 inacceptable. Cependant l'orateur n'admet pas que l'art. 2 du comité sauvegarde la position. Il discute les trois conduites qu'il est possible de tenir : continuation des négociations, abandon de Montevideo, expédition immédiate.

Messieurs, dit-il, abandonnons franchement la voie des négociations. L'expérience nous montre qu'elle ne peut pas aboutir. Les difficultés de cette grande question ne peuvent être franchies que par une démonstration énergique de la France sur les rives de la Plata. (Marques d'approbation sur plusieurs bancs.)

Je ne veux pas faire un roman sur l'importance des intérêts français sur ce point; mais on ne peut nier que ces intérêts sont immenses. Ils l'étaient déjà il y a vingt ans, à plus forte raison le sont ils aujourd'hui.

Depuis 1828, en effet, un grand nombre de français se sont établis à Montevideo, et ce ne sont pas des aventuriers, ce sont de bons et honnêtes cultivateurs, appartenant à nos départements du Midi, qui sont allés là dans une pensée sérieuse de colonisation. Au bout de peu de temps, le succès des premiers partis en a attiré d'autres; et, enfin, aujourd'hui, le nombre de ces colons s'est élevé au chiffre de 17 000. Ces 17 000 français, savez vous quelle somme de biens ils ont accumulée par leur travail en 15 ans? En penant les calculs les plus modestes on trouve qu'elle ne s'élève pas à moins de 100 millions de francs.

Et nous irions abandonner une colonie qui a donné de pareils résultats en si peu de temps. Au moment où la condition économique de l'Europe est telle que partout où il y a des chances de colonisation, les populations européennes s'y précipitent avec fureur, notre bonne fortune nous a livré une terre d'une fertilité incomparable, où la colonisation est si facile et si bien réussie, et nous irions l'abandonner? Non, cela n'est pas possible!

Je sollicite donc de l'Assemblée un vote qui force le gouvernement à entrer dans la voie où je viens de montrer qu'il ne peut pas ne pas entrer sans compromettre l'honneur français et un des plus considérables intérêts de notre pays. Le rejet de l'art. 2 aurait cette signification nette, précise; ce serait une mise en demeure formelle pour le gouvernement, je demande, en conséquence, le rejet de l'art. 2.

M. Gustave de Beaumont.—Soutient que les propositions du comité équivalent, ou à peu près, à l'abandon de l'affaire de Montevideo.

M. Sauvaire Barthélemy.—Vous vous trompez.

M. Gustave de Beaumont.—Je soutiens qu'on nous propose l'abandon de l'affaire de Montevideo. Eh bien! je dis, moi, que quand nation comme la France a engagé son honneur et son intérêt dans la défense d'une question, il ne dépend pas d'une résolution d'une assemblée de faire disparaître le grand intérêt qui s'attache à cette question. Nous ne pouvons pas abandonner l'affaire de

Montevideo, il faut que nous obtenions satisfaction ; autrement il en résulterait un très grand dommage pour la France, pour son honneur et pour sa dignité.

Si, comme j'ai lieu de le croire, le concours du gouvernement anglais nous échappe sur cette question, si l'Angleterre se retire de la négociation, et si dès lors chacun doit suivre désormais sa ligne, il peut y avoir à cela des inconvénients, mais il y a aussi de grands avantages. Notre action sera plus libre.

Quant à la proposition d'une expédition pour ainsi dire immédiate, je ne comprends pas en vérité qu'on la fasse. Je ne vois pas qu'il y ait les éléments sérieux d'une expédition; je ne vois pas de plan arrêté, je ne vois pas même qu'on puisse, en ce moment, s'arrêter à un plan.

Comment, Messieurs, pourrai-je dans la situation actuelle, exciter le gouvernement à envoyer immédiatement dans les eaux de la Plata une notable partie de nos forces de terre et de mer ? J'éprouve bien trop de doutes à cet égard pour me décider en ce moment, et quand je considère l'état de l'Europe, je vois mes doutes s'accroître pour ainsi dire à chaque instant. Que voyons-nous en effet en Europe, depuis le Jutland, où une ville vient d'être sacagée par les Allemands, jusqu'à Catane, qui vient de subir le sort qui était réservé à Palerme; depuis Alexandrie que l'Autriche vient d'occuper, jusqu'à Pesth que cette même Autriche vient d'être obligée d'évacuer ? partout je vois une conflagration imminente : je vois une armée russe immense qui s'agit sur les territoires contigus à l'Allemagne; je vois partout des questions prêtes à enflammer le monde, et vous voudriez que j'allasse exciter le gouvernement à distraire une partie de nos forces pour les enlever aux besoins qui peuvent, d'un jour à l'autre, se produire ? A mon point de vue, je commettrais une très grave imprudence, et j'assumerais sur moi une responsabilité que je décline complètement.

Savez-vous, en effet, ce que coûterait une expédition sérieuse, qui voudrait obtenir une solution définitive ? Je parle, vous le comprenez, d'une expédition sérieuse, et qui produirait un résultat définitif. Car se présenter avec quelques forces et chasser devant soi une armée qui reviendrait le lendemain, ce ne serait pas sérieux, il faut constituer la république Orientale sur des bases solides, il faut consacrer son existence par un traité qui serait respecté de toutes les nations; il faut donner à nos nationaux dans de Montevideo une amnistie qui serait fidèlement exécutée; voilà ce que j'appelle une conclusion. Eh bien ! je le soutiens, il ne faut pas moins de 10,000 soldats ou marins pour atteindre ce but. (Interruption à gauche.)

J'entends dire que 3 000 hommes suffiraient.....

Une voix — Ça dépend de ce qu'on voudrait faire.

M. G. de Beaumont. — Comme on le fait observer, cela dépend de ce qu'on voudrait faire. Si on veut faire quelque chose de sérieux, d'efficace, 3,000 hommes ne suffiront pas : avec 3 000 hommes on vaincra une fois, deux fois, mais on ne pourra pas mettre à profit sa victoire. Pour que le sang français ne soit pas vainement répandu, pour que l'expédition soit efficace, il faudrait envoyer 10,000 hommes à la Plata.

Eh bien ! je crois que, dans la situation actuelle des choses en Europe, il est sage, il est politique, il est patriotique de conseiller au gouvernement de ne pas priver notre marine d'une force de 10 000 hommes, c'est à dire d'assibler d'autant nos forces dans la Méditerranée.

En résumé, dans la situation où nous sommes, et qui se résume ainsi : d'une part, qu'il serait mauvais d'abandonner Montevideo, d'autre part, qu'il serait imprudent de pousser le gouvernement à une expédition immédiate ; dans une telle situation, il n'y qu'un parti à prendre, c'est de s'en tenir à l'article du projet du gouvernement. On saura par là à la Plata que la France n'abandonne pas, ne veut pas abandonner Montevideo, et cela suffira pour que les négociations poursuivies avec activité soient efficaces et aboutissent à un résultat.

M. Sauvaire Barthélemy. — Insiste pour l'adoption de l'article 2 proposé par la commission.

M. Gerdy — Monte à la tribune. (Aux voix ! aux voix !)

La clôture est mise aux voix et prononcée.

L'art. 2 de la commission est mis aux voix et rejeté.

M. le Président. — Il ne reste alors qu'à voter, comme art. 2, la disposition suivante :

« Il sera pourvu aux dépenses extraordinaires autorisées par la présente loi au moyen des ressources de l'exercice 1848. »

Cet article est adopté.

M. le Président. — Avant que le scrutin n'ait lieu sur l'ensemble de la loi, je dois prévenir l'Assemblée qu'après le scrutin elle aura à entendre le rapport de M. Marcel Barthe, au nom de la commission, du budget, sur les

pensions de retraite accordées à un certain nombre de fonctionnaires.

Le scrutin a lieu et donne pour résultat :

Votans	593
Majorité absolue	297
Pour	586
Contre	7

La loi concernant Montevideo est adoptée.

Les nouvelles que nous a apporté le paquet anglais *Kestrel*, entré il y a deux jours, dans notre port, sont du plus haut intérêt, surtout en ce qui touche les affaires de la Plata.

Tous les journaux français, surtout le *Journal des Débats* et celui du Havre, ainsi qu'un grand nombre des principaux organes de la presse anglaise, sont tout à fait favorables à notre cause. Nous donnerons successivement les extraits principaux de toutes ces feuilles dans nos prochains numéros.

Le subsidé a été voté à une immense majorité, pour ne pas dire à l'unanimité et le texte de la loi est tel, qu'il laisse au ministre, la faculté de faire des nouvelles demandes pécuniaires, alors qu'il jugera convenable; de plus les discours prononcés en cette occasion, sont de nature à nous faire espérer prochainement une expédition, non seulement de volontaires, mais encore de troupes de ligne..... Il paraît que dans ce cas, les hostilités seraient dirigées contre le gouverneur de Buenos Ayres.....

Les journaux d'Europe, que nous avons parcouru rapidement, nous annoncent le débarquement de l'expédition française sous le commandant du général Oudinot, à Civita Vecchia; et ce, sans la moindre opposition. Le général se dirigea, dit-on, immédiatement sur Rome, à la tête de 6 000 hommes. A son approche, la ville s'était soulevée, les triumvirs avaient fui, le Pape avait été proclamé souverain, et une députation partait pour aller à sa rencontre. Déjà le général Oudinot était aux portes de Rome..... dans tous les cas, nous devons regarder l'affaire des Etats Pontificaux, comme définitivement terminée.

A Paris, tout était parfaitement tranquille.... on disait, que le prince de Joinville, serait probablement élu député du département de la Haute Marne. M. Dupont de l'Eure, était malheureusement attaqué du coléra. Enfin, on avait la certitude que rien ne troublerait la belle fête, dont on fait les préparatifs, dans ce moment, pour l'anniversaire de la proclamation de la République, qui doit avoir lieu le 4 mai. La confiance se retablisait de toutes parts, et les fonds étaient en hausse.

On assure que le commodore Sir Thomas Herbert, est définitivement rappelé; c'est le contre amiral Reynolds, aujourd'hui au Cap de Bonne Espérance, qui viendra commander la station du Rio de la Plata.

(Comercio del Plata)

NOUVELLES DIVERSES.

Extraits du *Journal du Havre* du 27 avril.

Par arrêté du président de la République, en date du 15 avril 1849, et sur le rapport du ministre de la marine, M. le contre amiral Tréhouart a été nommé au commandement de la division navale expéditionnaire réunie à Toulon.

Voici en quels termes on annonce d'Altona, le 22 avril à la *Gazette de Cologne*, la prise de Kœlding, par les Allemands :

« Kœlding a été prise par les troupes du Schleswig-Holstein, après un engagement opiniâtre avec la garnison danoise, qui se composait de 4 ou 5 bataillons d'infanterie et 4 escadrons de hussards. On s'est battu pendant plusieurs heures dans les rues de la ville. Les pertes des Allemands ne se sont élevées qu'à une centaine de tués et blessés. Nous n'avons fait qu'une vingtaine de prisonniers. »

On a reçu la confirmation des différends survenus à Tanager entre notre consul et le pacha de cette ville.

Le *Gibraltar Chronicle* rend compte ainsi des faits qui ont déterminé le consul à amener son pavillon :

« Le vice consul de France à Casa Bianca venait à Tanager par terre, avec son fils, escorté par un soldat maure. Sur la route, entre Rabat et Larache, ils furent assaillis par des arabes qui, après avoir désarmé le soldat, désarmèrent le fils du vice consul, parce que lui et son père

avaient passé, sans mettre pied à terre, devant un marabout. M. Roches a porté plainte, mais inutilement.

« Quelques tribus maures ont fait des incursions sur le territoire français, et jusqu'ici leur gouvernement n'a pas voulu y accorder attention. Enfin, des agens du sultan ont intercepté un courrier du consul, et violant les lois sacrées chez les musulmans comme parmi les nations civilisées, ils se sont emparés des dépêches sans que l'on ait pu ce crime.

« Le consul n'ayant pas obtenu réparation de tant d'injustices, a, le 11 du courant, amené son pavillon. »

Du 28.

L'Assemblée Constituante romaine a tenu séance le 17. Il a été donné lecture du projet de la nouvelle Constitution de la République romaine.

Le député Agostini a proposé que l'Assemblée adressât un manifeste aux parlements de France et d'Angleterre et à tous les gouvernements catholiques, pour démontrer le droit du peuple romain de se constituer en la forme de gouvernement qu'il croit la plus adaptée à sa félicité. L'Assemblée nomme pour rédiger le manifeste, les députés Agostini, Ruffini et Audinot.

Un décret des triumvirs porte que l'armée de la République sera forte de 45 à 50,000 hommes.

Les journaux ayant annoncé que certaines personnes, se rendant en Californie dans un intérêt de spéculation particulière, étaient, en outre, chargées par le gouvernement de la République, d'une mission officielle dans ce pays, on croit devoir, afin de prévenir les conséquences de toute erreur sur ce point, faire connaître au public que les seules missions de cette nature établies en Californie, sont les deux agences consulaires de Monterey et de San Francisco. La première est occupée par M. Lataillade, négociant français, et le titulaire de la seconde est M. Ed. Guys, également négociant.

(Moniteur.)

Du 29.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

Le gouvernement a reçu aujourd'hui, à trois heures et demie, par voie télégraphique, les nouvelles suivantes :

« Civita Vecchia, 26 avril, 11 heures du matin.

« L'escadrille sous mon commandement a mouillé hier, à dix heures, devant Civita Vecchia. A midi, la ville était occupée par 1,800 hommes des troupes expéditionnaires.

« Cette occupation a eu lieu du consentement des autorités de cette ville, et sans coup ferir.

« Toutes les troupes sont débarquées depuis ce matin, et je hâte l'envoi à terre du matériel.

« Le contre amiral commandant l'escadrille de la Méditerranée. »

Le journal la *Liberté*, qu'on peut regarder comme l'organe ordinaire de M. Napoléon Bonaparte, prétend ce matin que M. Napoléon n'a eu connaissance, que par un journal de province, de la lettre de son cousin, le président de la République, et que l'original de cette lettre ne lui est parvenu que quelques jours après son insertion dans le *Mémorial Bordelais*. Le journal la *Presse*, de son côté, prétend que c'est M. Thiers qui a communiqué cette lettre au journal de Bordeaux.

La *Liberté* dit aussi que M. Napoléon Bonaparte avait envoyé sa démission au ministère avant son départ de Madrid, et que le véritable motif de sa disgrâce n'est pas son retour subit en France, mais l'opinion énergique qu'il a exprimée à l'égard de l'intervention française à Rome, et la correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec M. Drouyn de Lhuys.

AFFAIRES DE HONGRIE.

DEFAITE DE L'ARMEE IMPERIALE.

La grande bataille annoncée comme imminente entre les deux armées hongroise et autrichienne, a eu lieu les 20 et 21, entre Gran et Comorn.

Welden occupait, avec un corps de réserve, les hauteurs qui environnent Gran. Une notable partie des troupes impériales, comme aussi les brigades des généraux Jablonowsky et Simunich, s'étaient développées dans la plaine de Gran et de Comorn. Les Magyars ont attaqué toutes les positions des impériaux avec une telle impétuosité, que, dès le commencement du combat, la confusion s'est mise dans les rangs de ces derniers. Malgré la résistance la plus courageuse de ses troupes, le général Welden a dû battre en retraite. L'armée impériale compte une perte en tués et en blessés, indépendamment de deux mil

je prisonniers et de 20 canons qui sont tombés entre les mains de l'armée hongroise.

Comorn a été, dit-on, débloquée, et le corps du général autrichien Vogel, venu de la Gallicie, est presque entièrement détruit.

Une lettre d'un officier polonais, attaché à l'armée hongroise, reçue ce matin à Paris, confirme ce qui précède. Cette lettre, datée du 22, des environs de Gran, se termine ainsi : « Notre besogne est faite ; après trois jours de combat, nous sommes maîtres du champ de bataille, et la victoire est complète ; l'armée ennemie est en pleine déroute et en partie détruite. »

Venise, 16 avril.—On dit que le cabinet français a fait demander au gouvernement autrichien, par note diplomatique, la continuation de la suspension des hostilités contre Venise. Le gouvernement français songerait à se concerter, avec le cabinet britannique, pour traiter diplomatiquement cette question.

(Du 30.)

Le *Moniteur* publie la dépêche télégraphique suivante, reçue hier, à cinq heures et demie du soir, et qui ne fait que confirmer celle de M. le contre amiral commandant l'escadrille de la Méditerranée :

« Marseille, 28 avril 1849, à deux heures.

Le général Oudinot à M. le ministre de la guerre.

« Civita Vecchia, le 25.

« Nous sommes maîtres de Civita Vecchia sans coup-férir. Les autorités n'ont fait aucune résistance. Les habitants et la garde nationale nous ont accueillis avec acclamation. »

L'*Opinione*, de Turin, apporte aujourd'hui le texte d'un manifeste adressé par la constituante romaine aux puissances catholiques, et particulièrement aux parlements de France et d'Angleterre. C'est une protestation contre le rétablissement du pouvoir temporel du pape. On y rappelle que ce pouvoir n'importe en rien à la religion catholique, du moment que la République romaine se charge de respecter et de sauvegarder l'indépendance du pontife.

« On écrit de Turin, le 25 avril ;

« Les Autrichiens ont fait, hier, leur entrée à Alexandrie ; 1,500 sont en ville et 1,500 dans la citadelle. »

Les dernières nouvelles de Livourne annoncent qu'après d'inutiles démonstrations, et au milieu d'une agitation générale, la ville s'était rendue au grand-duc de Toscane.

(Du 1er mai)

Des lettres de Gènes arrivées aujourd'hui annoncent la conclusion définitive de la paix entre l'Autriche et le Piémont. L'indemnité de guerre a été fixée à 80 millions de francs.

(Du 2)

Voici la proclamation que le général en chef de la division expéditionnaire a adressée, en débarquant, aux habitants des Etats Romains :

Habitans des Etats Romains !

En présence des événemens qui agitent l'Italie, la République Française a résolu d'envoyer un corps d'armée sur votre territoire, non pour y défendre le gouvernement actuel, qu'elle n'a point reconnu mais afin de détourner de votre patrie de grands malheurs.

La France n'entend pas s'attribuer le droit de régler des intérêts qui sont avant tout ceux des populations romaines, et qui dans ce qu'ils ont de plus général, s'étendent à l'Europe entière et à tout l'univers chrétien. Elle a cru seulement que, par sa position, elle était particulièrement appelée à intervenir pour faciliter l'établissement d'un régime également éloigné des abus à jamais détruits par la générosité de l'illustre Pie IX, et de l'anarchie de ces derniers temps.

Le drapeau que je viens d'arborer sur vos rives est celui de la paix, de l'ordre, de la conciliation, de la vraie liberté. Autour de lui se rallieront tous ceux qui voudront concourir à l'accomplissement de cette œuvre patriotique et sainte.

Le général commandant en chef,
OUDINOT DE REGGIO.

On lit dans la *Tribune du Peuple* :

« Au moment de mettre sous presse, nous recevons une dépêche extraordinaire, d'après laquelle l'émeute de Berlin se serait transformée en révolution ; le peuple

vainqueur a proclamé la République. Cette nouvelle, arrivée à Cologne, nous parvient par le chemin de fer du Nord. »

On annonce l'arrivée prochaine, à Marseille, du navire arabe la *Caroline*, venant de Zazibar, et ayant à son bord six chevaux arabes destinés à être offerts au président de la République Française de la part de l'Iman de Mascate.

(Du 3.)

Le *Moniteur* du 2 mai publie également :

1° La loi relative à un crédit de 640,000 fr. pour l'acquittement du subside consenti en faveur du gouvernement de Montevideo.

2° La loi qui accorde au ministère des affaires étrangères un crédit supplémentaire de 480,000 f. pour frais de courriers et missions extraordinaires.

Par un arrêté, également en date du 1er mai, ont été nommés, savoir :

Au grade de capitaine de vaisseau :

MM. les capitaines de frégate Coudé et de Lagrandière.

Au grade de capitaine de frégate :

A l'ancienneté : MM. les lieutenans de vaisseau Girard et Mancel. — Au choix : MM. les lieutenans de vaisseau Le Bègue et Fournier.

Au grade de lieutenant de vaisseau :

A l'ancienneté : MM. Hérou et Laune. — Au choix : M. Le Normant de Kergrist.

On lit dans la *Patrie* :

« Le gouvernement a reçu, ce soir, des nouvelles de l'expédition française dans les Etats Romains. Nos troupes étaient près de Rome avec la certitude de leur prochaine entrée. »

Le courrier ordinaire d'Italie n'a du reste, apporté rien d'important.

Les nouvelles de la Hongrie n'offrent aujourd'hui rien de saillant, si ce n'est l'occupation définitive, par les hongrois, de la ville de Pesth ; ils y ont été reçus avec des grandes démonstrations de joie. On a brûlé le grand pont de bateaux qui réunissait Pesth à Bude. Quand au pont de chaînes, il a peu souffert. Les troupes impériales occupaient encore Bude, mais on disait qu'elles en avaient déjà évacué les canons.

La *Liberté*, qui a été le champion le plus ardent de la candidature de Louis Bonaparte, publie les lignes suivantes :

MORALITES POLITIQUES.

Un homme, issu du peuple, et qui doit à une révolution tous ses succès politiques, M. Thiers, qui sans le mouvement démocratique de 1840 écrirait encore des premiers Paris, est aujourd'hui l'adversaire le plus acharné de cette démocratie à laquelle il doit tout.

Les ingrats ressentimens contre le peuple, il voudrait les faire partager à Louis Bonaparte, qui doit au peuple.

La grandeur de sa famille,

L'éclat de son nom,

Son rappel de l'exil,

Sa première candidature dans Paris,

Sa deuxième élection dans cinq départemens,

Sa troisième élection dans toute la France !....

Après avoir fait traquer Louis Napoléon à Boulogne; après avoir combattu toutes ses candidatures, M. Thiers, a été un des premiers à lui courir, comme il sourirait demain à la duchesse de Berry, si elle rentrait en France.

Les Bourbons de la Branche Aînée ont pris Alger; Louis Philippe a pris Anvers, occupé Ancône, capturé Abd-el-Kader, terminé la guerre d'Afrique, bombardé Mogador et Saint Jean d'Ulloa, livré la bataille d'Ily....

Il paraît que nous sommes destinés, à nous perfectionner dans l'art de la paix à tout prix, et que c'est au gouvernement d'un Napoléon que nous devons ce perfectionnement.....

En lisant ces lignes, on ne s'étonne plus sans doute, de ce qui se passe à Montevideo et à Buenos Ayres; les salutations au pavillon Argentin, et les projets de paix ad referendum paraissent choses toutes naturelles.

Mais il faut espérer que le Président de la République voudra aussi avoir sa part des lauriers cueillis par les Bourbons ses prédécesseurs, et jamais occasion plus belle ne lui fut offerte que celle des affaires de la Plata. Le Dey d'Alger avait bien moins insulté la France que le gouverneur Roas !.....

De plus, l'honorable M. Thiers, assez maltraité d'ailleurs dans l'article précédent, nous fut toujours favorable et si, circonvenu par nos ennemis, ou par les agents du gouvernement argentin, il nous a négligé quelque peu, nous pouvons assurer, qu'aujourd'hui revenu à ses premiers sentimens, il a cessé de considérer la question, comme une utopie irréalisable.....

§

La *Liberté* dans son numéro du 8 avril, annonce que M. Thiers aurait été atteint du choléra et qu'il serait dans un état dangereux; nous croyons que cette nouvelle est erronée; mais ce qui, sans doute, y a donné lieu, c'est la mort presque subite du beau père de M. Thiers, M. Dosne décédé dans la nuit, à la suite d'un attaque d'apoplexie.

La note suivante publiée par le *Moniteur* ne saurait recevoir trop de publicité, en présence de cette fièvre qui pousse tant de gens vers les parages californiens :

« Une lettre de Panama datée du 20 janvier 1849, annonce qu'une décision du général Smith, gouverneur des possessions américaines dans la haute Californie et l'Oregon, interdit à tout étranger de recueillir de l'or en Californie. (Extrait des *documents sur le commerce extérieur* publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce.)

Nous empruntons à l'*Union Médicale* du 6 avril, le tableau suivant qui résume le mouvement des cholériques dans sept des plus grands hôpitaux de Paris :

Hôtel-Dieu.....	30 cholériques.....	13 morts.
La Charité.....	26 " "	13 " "
La Pitié.....	26 " "	13 " "
La Salpêtrière	29 " "	15 " "
H. Saint Louis	20 " "	10 " "
Beaujon.....	10 " "	6 " "
Des enfans....	2 " "	2 " "
Total	142 " "	75 " "

On dit dans la *Réforme* :

Messieurs les royalistes qui pensent bien que leur autorité s'engloutira au milieu des lumières de la république veulent à toute force relayer le drapeau blanc, la bannière de la légitimité. Ils faut que tous respectent le blanc, s'inclinent devant le blanc et le placent sur leur cœur; le mettre..... ailleurs serait une profanation, digne du supplice. Nous en prenons à témoin ce marin de l'Etat qui nous écrit de Châtelleraut, la patrie des petits couteaux et des dévouemens dynastiques.

« Si vous avez compris la noble trilogie qui devrait unir le peuple français, je vous demande si on a le droit à Châtelleraut, de me défendre de mettre au derrière de mon pantalon une pièce de drap blanc, et de me conduire à la police comme un malfaiteur. Cette mesure est un abus de pouvoir, un acte de despotisme, car ma qualité de français et de marin me donne bien le droit de me vêtir comme bon me semble. »

Ce bon marin de l'Etat a pensé que sous la République, on pouvait faire ce que fit un bataillon de soldats de marine après l'abdication de l'empereur Napoléon. Ils placèrent tous au bas du dos la cocarde des Bourbons, et..... on ne les arrêta pas.

On a appris que l'agent consulaire de France avait été obligé de rapatrier, aux frais du Trésor public, vingt sept de nos compatriotes qui étaient allés à la recherche de l'or en Californie, et qui, après avoir dépensé l'argent qu'ils avaient emporté, étaient tombés dans une affreuse misère.

(Journal de Rouen.)

ERRATAS.

Dans l'article de notre premier numéro, intitulé *Une vérité simplement dite* au 3me vers de la seconde strophe lisez : *compromettait par trop....* au 5me vers de la 4me strophe, lisez : *ou pour des gens sans cœur....* au 5me vers de la 5me strophe, lisez : *non par une infamie....* au 2me de la 7me strophe, lisez : *ou mène à la fortune....* tenant compte de la ponctuation, en excusant les erreurs typographiques, qui se pourraient rencontrer à cet égard.

NOUVELLES MARITIMES.

La *Syrène*, capitaine Audouin, était arrivée au Havre en 59 jours.

Le *Jasses*, parti le 1er janvier de Montevideo, s'était arrivé à St Malo.

Le *Rio*, était parti le 3 mai au matin pour Bs. Ayres.

La *Bonne Jenny*, capitaine F. Aubert, devait partir le 5 mai de Bordeaux, pour Montevideo directement.

AVIS ESSENTIEL.

La redaction du PATRIOTE FRANÇAIS, prie les personnes qui auraient des articles à adresser au journal, de vouloir bien faire remettre leurs copies à l'imprimerie rue Perez Castellanos n. 162, au plus tard, le mardi, jeudi et Samedi avant midi, faute de quoi l'insertion pourrait être remise au numéro suivant.

AVIS DIVERS.

LA
CONSTITUTION

DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE,
Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12
novembre 1848.
Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n. 162.

Baratillo

En el de la bandera del Congo, calle del Cerro frente al núm. 143.

Siempre deseoso su director de llamar á sus marchantes siempre que está cierto de bue saldrán satisfechos, les avisa que ha sacado carne de chanchó fresca riquísima a 3 vintenes la libra, y por arroba a 12 rs., charque fresco de primera calidad a 70 reis libra, carne salada 30 reis id, tocino del país 110 reis id, y del Brasil 60 y 80 reis id, lenguas de la mejor calidad 60 reis una y por docenas 7 reales, vino superior 60 reis cuarta carton y Burdeos, id. añejo 80 reis, grasa de vaca y chanchó 110 reis libra, id. mas superior un poco mas cara, yerba paraguayana 200 y 240 reis libra, id. rica misionera 60 reis libra, azúcar rubia 50 reis libra, id. seca terciado 60 id id, y 80 id id, bahiana 100 y refinada de primera 6 vintenes, aguardiente de quemar, aceite riquísimo, quesos de Holanda, de Cerdeña y del país, fariña, maiz, arroz, harina, porotos, fideos, nueces, pasta fina, ticholos, palitos americanos, tabaco picado superior y regular, escobas, plumeros, almidon, azul, jabon, zapatos de hombre, sucos para señoras, rapé del mas fresco del Brasil y otras clases, té perla, negro y verde, café aceite de alumbrar, y otros muchos artículos que encontrarán los que vengan; todos sumamente baratos, hay a mas aceitunas en frascos muy ricos á 80 reis el frasco.

A vendre

A TRES BON COMPTE.

Sous carbonate de soude et blanc d'Espagne de 1^{eres} qualité, à l'usage de Messieurs les Pharmaciens, Peintres, fabricants de savon, de chandelles, etc. etc. S'adresser au bureau du journal.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu á Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer a ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le defunt Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.—Il se transportera aussi á domicile.

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

INSURRECCION DEL SUD

DE LA PROVINCIA
DE BUENOS AYRES,

En Octubre de 1839.

Poema con notas, y un apéndice de documentos históricos, por D. Estevan Echevarria.

Folleto de 76 pájinas en cuarto mayor: se hallarán algunos ejemplares en la librería nueva, calle del 25 de Mayo, núm: 230 y 232.

Retratos

CON COLORES AL DAGUERREOTIPO.

Amadeo Gras, retratista al oleo, tiene el honor de avisar al público, que, de paso en esta ciudad, se quedará un mes, solamente para satisfacer a las numerosas personas que le han hablado por sus retratos. Todos los dias desde las 10 hasta las 3 de la tarde, calle de Ituzaingo núm. 181, de la Matriz la cuadra que sigue al sud.

Importante á todos.

Agua de Colonia y agua sedativa del Dr. Raspail, esencia de anís, ginebra, canela y clavel, tinta negra y azul muy fina, lacre punzó y negro de superior calidad, soda purgante y de refresco, esencia coronada y Gratia-probatum, aceite de oso y de otras clases para el pelo de superior calidad, líquido eficaz para curar los sabañones del Dr. A. Cooper, garantido, jabon vegetal para sacar manchas en paño cualquiera que sea, Elixir de Guillen, vino de zarzaparrilla del Dr. Albert. Todos estos renglones se encontrarán y otros muchos de la misma clase en la Droguería del Aguila Dorada, calle del Sarandí núm. 222.

Gants et cravattes

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 mai n. 251, maison du consul italien.

AVISO A LOS AFICIONADOS

A LA
LENGUA CASTELLANA.
NUEVA GRAMATICA ESPAÑOLA.

Sobre un plan muy metódico, con un tratado de la ortografía moderna, segun la academia española, y otro de la sintaxis con ejercicios de analisis gramatical y lógica; 1 vol. en 8.º —precio 12 reales. En la librería de D. Jaime Hernandez y en la Nueva calle del 25 de Mayo.

Hamard, coiffeur, rue du 25 de Mai, n. 129 a l'honneur de prevenir les elegans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier gout qu'il vendra au plus juste prix.

Nourrice.

Une nourrice, jeune et saine, dont le lait n'a que trois mois desire se placer.

S'adresser au bureau du "Patriote."

Les ouvrages suivans reliés ou brochés sont en vente á l'imprimerie du PATRIOTE.

Des Peches Capitaux.—L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Heléne.

Le Sansonnet.

FABRIQUE DE CHINCHIBIERRE.

A 3 VINTINS LA BOUTEILLE;

RUE ITUZAINGO, N° 140.

Tient un Depot près l'Eglise du Cordero derrière la commandance d'Armes, signale par un pavillon blanc portant ces mots: FABRIQUE DE CHINCHIBIER.

Nous invitons les personnes qui desireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes á l'imprimerie du journal, où il n'en trouve que très peu d'exemplaires.

Remate

POR RAFAEL RUANO.

GRAN QUEMAZON DE MERCADERIAS.

Calle de las Piedras número 74.

Hoy miercoles 4 de Julio, á las 11 en punto seguirá la venta al mejor postor por liquidacion de factura.

Paños finos, entrefinos y ordinarios, dichos de piloto, bayetas de pellon y dos frisas, franjas, paño grana, casimires surtidos, camisetas y calsoncillos, lienzos, pañuelos de lana de rebazo de varias clases, un surtido de pañuelos de seda para las manos, dichos negros y de colores para el cuello de señora y para hombres pañuelos de merino y espumilla bordados, un surtido de coletas, pontevies de hilo y géneros para forro, gorras de paño surtidas para niños, un surtido general de medias largas y cortas de varias clases, rico terciopelo negro, raso negro para chalecos, dicho negro, dicho para vestidos, dicho punzó, un rico surtido de corbatas de seda de sarga tafetan y raso negro y de colores de gusto, sargas tafetanes de colores para forro, abrochadores de seda, cordon de seda negro y de colores, listones negros, seda de coser y de bordar, botones de hueso, ules negros y pintados agujas de patente dichas de enfardar y de velas arroz y sortijas de oro, un rico surtido de esencias de rosa jasmín clavel y limon, bombillas de plata y muchos otros artículos de valor y gusto.

Para zapateros.

Marroquines franceses, hilo de zapatero y plantillas de coleho.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos n. 162.